

Chantal NELLE

EXPERT COMPTABLE DIMPLOME E PAR L'ETAT
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
DE LA REGION PARIS ILE DE FRANCE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

Présente
Aux Membres de l'Association

ASSOCIATION
ANGES DE LA TERRE
Siège social : 121 bd FOCH
94170 LE PERREUX SUR MARNE

établi en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce

son

Rapport sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

23 bis rue de Flore 94140 ALFORTVILLE
☎ : 01.43.78.01.94 - Fax : 01.49.77.01.60

Aux membres de l'organe délibérant,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 2 février 2009, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur :

- ◆ Le contrôle des comptes annuels de l'Association ANGES DE LA TERRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◆ La justification de mes appréciations,
- ◆ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I / OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



II/ JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et porte à votre connaissance :

Les produits de l'Association sont pour une part importante constitués par des subventions reçues d'organismes publics.

Mon travail a consisté à apprécier les éléments pris en considération par l'Association dans la présentation de ceux-ci dans les comptes.

Sur la base des éléments, dont dispose à ce jour l'Association, j'ai vérifié le caractère raisonnable des modalités retenues pour l'estimation de ces produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Alfortville,

Le 27 février 2015



Le Commissaire aux Comptes

Ch. NELLE

ASS ANGES DE LA TERRE
121 BOULEVARD FOCH
94170 LE PERREUX SUR MARNE

EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	60 156		60 156	106 507
Valeurs mobilières de placement	3 049		3 049	3 049
Disponibilités (autres que caisse)	328 663		328 663	282 801
Caisse	202		202	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	392 070		392 070	392 357
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 206		1 206	1 178
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	1 206		1 206	1 178
TOTAL GENERAL	393 276		393 276	393 535

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

✓

Bilan passif

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	238 985	275 171
Résultat de l'exercice	-3 994	-36 186
Report à nouveau		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	234 992	238 985
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	234 992	238 985
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 249	14 406
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	186	248
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 845	26 462
Autres	118 005	113 433
TOTAL DETTES	143 036	140 144
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	393 276	393 535

ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		143 036
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		186
(3) Dont emprunts participatifs		



Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	415 249	434 099	-18 850	-4,34
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	246 243	221 728	24 515	11,06
Reprises et Transferts de charge	18 487	14 014	4 472	31,91
Cotisations				
Autres produits	1 734	529	1 205	227,60
Produits d'exploitation	681 713	670 371	11 342	1,69
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	143 716	126 686	17 030	13,44
Impôts et taxes	16 203	33 005	-16 802	-50,91
Salaires et Traitements	374 431	385 819	-11 387	-2,95
Charges sociales	151 954	162 349	-10 395	-6,40
Amortissements et provisions	843	1 472	-629	-42,73
Autres charges	108	64	44	68,62
Charges d'exploitation	687 255	709 394	-22 139	-3,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 542	-39 023	33 481	-85,80
Opérations faites en commun				
Produits financiers	2 391	3 638	-1 247	-34,28
Charges financières				
Résultat financier	2 390	3 638	-1 247	-34,29
RESULTAT COURANT	-3 152	-35 386	32 234	-91,09
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	342	92	250	269,85
Résultat exceptionnel	-342	-92	-250	269,85
Impôts sur les bénéfices	500	708	-208	-29,38
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	-3 994	-36 186	32 192	-88,96
Contribution volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature	134 345	134 345		
Dons en nature				
Total des produits	134 345	134 345		
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite	134 345	134 345		
Personnel bénévole				
Total des charges	134 345	134 345		

u

Annexe

W

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ANGES DE LA TERRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 393 276 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 3 994 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/03/2015 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été provisionné pour la première fois sur l'exercice 2010 l'évaluation du passif social.

Le montant des IFC correspondant aux engagements dus au 31/12/2009 était de 12.262 €. Ils ont été comptabilisés en report à nouveau débiteurs au cours de l'exercice 2010, impactant les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice pour ce montant.

Au 31/12/2010, le montant des IFC était de 14.509 €.

L'ajustement pour l'exercice 2011 s'élevait à 1.120 €, soit un engagement de retraite au 31/12/2011 de 15.629 €. L'ajustement pour l'exercice 2012 s'élevait à -2.695 €, soit un engagement de retraite au 31/12/2012 de 12.934 €. Pour l'exercice 2013, il a été comptabilisé une reprise de provision pour 1.472 €, soit un engagement de retraite au 31/12/2013 de 14.406 €.

Pour cet exercice 2014, il a été comptabilisé une reprise de provision pour 843 €, soit un engagement de retraite au 31/12/2014 de 15.249 €.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des IFC sont :

- augmentation des salaires : 1% par an
- âge de départ en retraite : 67 ans
- taux de rotation : faible
- taux de charges sociales :
 - .61% pour les cadres
 - .41% pour les non-cadres
 - .22% pour les contrats aidés
- départ à l'initiative du salarié

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.



Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

PSU : prestation de service unique

La CAF nous a communiqué pour l'exercice 2014 le taux horaire de la PSU qui est fixé à 4,55 €. Le nombre d'heures facturées en 2014, hors places privées, s'élève à 91.948h.

La PSU se calcule en fonction du nombre d'heures facturées x le taux horaire PSU - participations des familles (hors places privées), à cela doivent s'ajouter les heures de concertation qui se calculent en fonction du nombre de places agréées x 3h x taux horaire de la PSU.

Montant total du droit 2014 :

– Prestation de services : $91.552,52h \times 4,55 \text{ €} = 221.985 \text{ €} = 194.579 \text{ €}$

– Heures de concertation : $42 \text{ places agréées} \times 3h \times 4,55 \text{ €} = 573 \text{ €}$

Montant total à percevoir par la CAF au titre de la PSU : 195.152 €

Acompte versé : 155.502 €

Solde restant dû au 31/12/2014 : 39.650 €

Ce solde prévisionnel a donc été comptabilisé en produits à recevoir au 31/12/2014.

Reprise PSU 2012

Suite au contrôle des comptes de l'exercice 2012 par la CAF, il a été constaté un trop perçu de 13.048,89 €. Cette somme a été comptabilisée sur cet exercice.

Contributions volontaires

Il a été comptabilisé, en écriture extra-comptable, le montant de la mise à disposition des locaux pour un montant de 134.345 €, somme déterminée par le service des affaires patrimoniales de la ville du Perreux sur Marne.



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 61 362 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	60 156	60 156	
Charges constatées d'avance	1 206	1 206	
Total	61 362	61 362	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PARTICIP.FAMILLES A RECEVOIR	5 529
PART.ENTREPRISES A RECEVOIR	3 250
COTISATIONS A RECEVOIR	150
SUBV. CAF A RECEVOIR	39 650
SUBVENTION APPRENTI A RECEVOIR	500
REMBOURSEMENTS FORMATION A RECEVOIR	5 466
INTERETS COURUS A RECEVOI	147
Total	54 692



Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	275 171		36 186	238 985
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-36 186	-3 994	-36 186	-3 994
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	238 985	-3 994		234 992



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	14 406	843			15 249
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	14 406	843			15 249
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		843			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 143 036 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	186	186		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 845	24 845		
Dettes fiscales et sociales	99 585	99 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18 420	18 420		
Produits constatés d'avance				
Total	143 036	143 036		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FNP EDF/EAU	8 009
FNP FOURNITURE PETIT MATERIEL	345
FNP ENTRETIEN LOCAUX	820
FNP HONORAIRES SOCIAL	456
FNP HONORAIRES CAC	3 420
INTERETS COURUS A PAYER	186
DETTES PROVIS CONGES PAYE	30 235
CHARGES SOCIALES CONGES P	14 513
FORMATION PROF.CONTINUE	449
Total	58 434

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH.CONST.D AV.HONORAIRES	1 206		
Total	1 206		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 420 Euro

✓